

Commune de Mazé-Milon - Plan Local d'Urbanisme

Compte-rendu de Réunion

Le 28-09-2021 à 19h00

Atelier participatif « MAZE-MILON 2040 »

Étaient présents à cette réunion :

PARTICIPANTS :

Damien BOUSSIRON
Céline LENORMAND
Annick HAMARD
Eric HAMARD
Jean BROSSET
Erwan GARREC
Dominique PARIS
Claude HUET
Flora LE GLEVIC
Christophe DUPONT
Maryam THIBAudeau

ELUS :

PORCHER Éric
CHAMPION Francis

TECHNICIENS :

OGERON Marie-Claire
CAILLEAU Louis
RIOCHET Quentin

Introduction

Cet atelier de réflexion visant à imaginer MAZE-MILON en 2040 s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), selon les modalités de concertation fixées dans le cadre de la délibération du conseil municipal, relative au lancement de la révision du PLU (délibération du 4 février 2019).

Le but de cet atelier est de réfléchir, avec les 11 résidents volontaires présents, à l'avenir de leur territoire à 20 ans, pour déjà anticiper cela dans le PLU en cours de réalisation.

Cet atelier s'organise en quatre grandes parties (cf : présentation de l'atelier en pièce jointe) :

- Présentation par M. CAILLEAU et M. RIOCHET de la procédure de révision d'un Plan Local d'Urbanisme et des dynamiques en cours depuis 20 ans sur le territoire de MAZE-MILON ;
- Temps 1 : réflexion en groupes (3 groupes) sur l'avenir du territoire de MAZE-MILON en 2040 ;
- Temps 2 : imaginer (avec ces mêmes groupes) l'avenir d'un site industriel qui se serait déplacé en 2040, ici avec l'exemple de l'entreprise Fleuron d'Anjou dans le bourg de MAZE ;
- Temps 3 : Un temps de restitution de chacun de ces groupes de travail, autour de cartes et de schémas élaborés par leur soin.

Ce présent compte-rendu tente de retranscrire de manière synthétique les éléments abordés lors de la restitution de ces 3 groupes de travail.

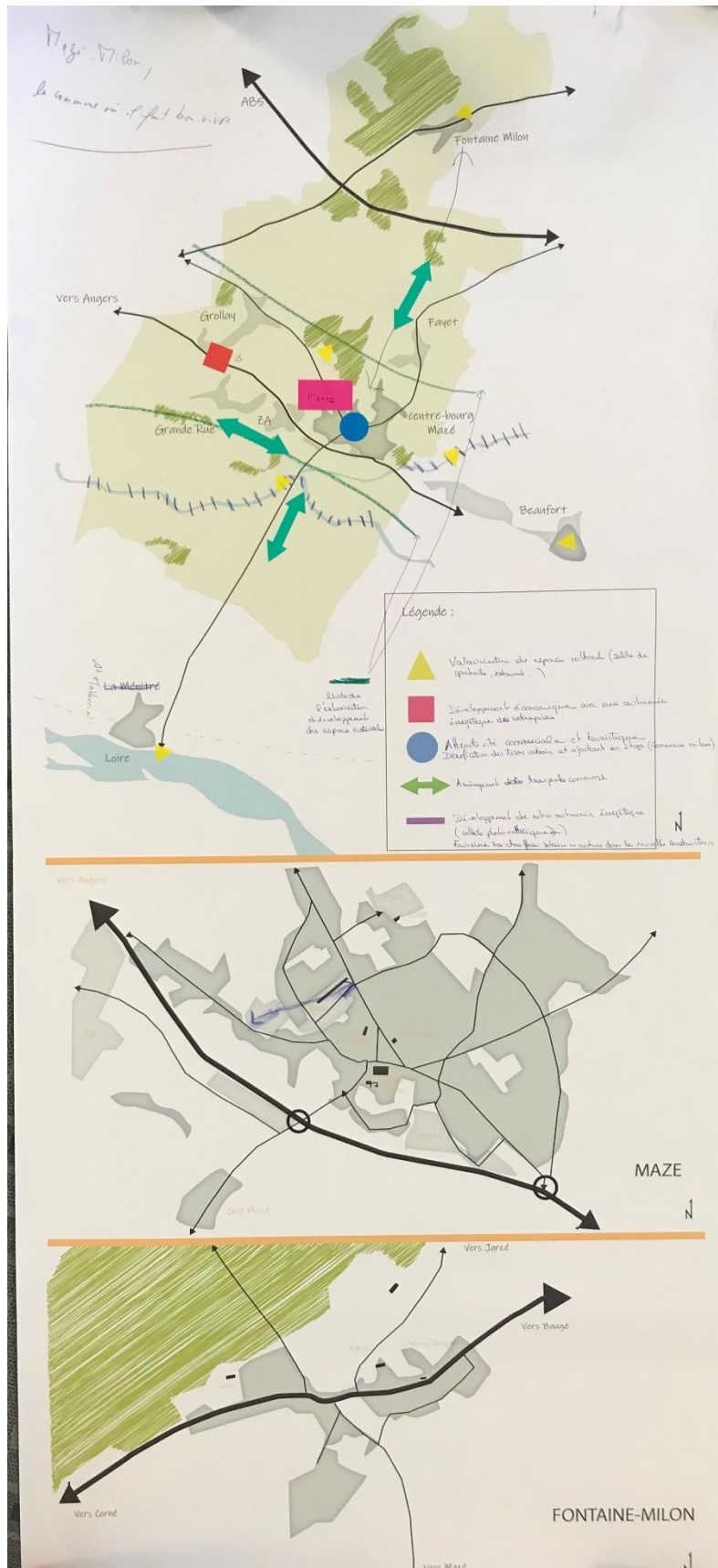
Restitution du groupe 1

Temps 1 : MAZE-MILON « une commune où il fait bon vivre »

Idee générale : on ne doit pas venir sur Mazé-Milon parce qu'on n'a pas pu s'installer sur l'agglomération angevine. On vient sur Mazé-Milon parce que l'on sait que l'on va y retrouver tous les atouts d'une ville mais dans un cadre de qualité.

Pour cela :

- Le groupe souhaite revoir le centre-bourg pour y développer le commerce et le tourisme en densifiant le tissu urbain. Pour cela, des surélévations de maisons sont envisagées, sur un modèle Rez de Chaussée commercial, logement à l'étage.
- Il souhaite également voir s'intensifier l'emploi sur le territoire par l'installation d'industries nouvelles et vertueuses du point de vue énergétique (photovoltaïque, éolienne). Les nouveaux logements ne seront pas en reste et devront eux aussi être énergétiquement autonomes.
- D'une manière générale, les énergies renouvelables sont largement développées (chauffe-eau solaire, géothermie, etc.).
- Les espaces culturels et touristiques seront largement développés et mis en valeur (Montgeoffroy, bords de rivières de l'Authion et du Couasnon). Le développement du tourisme permettra de faire connaître la commune.
- Une limite franche de l'urbanisation sera dessinée. Elle permet d'affirmer également la volonté de grandir qualitativement et non quantitativement (notamment au Nord). Cela laisse également le sud de la commune en spécialisation économique sur les semences.
- Enfin, de nouvelles connexions de transport et de nouveaux moyens de mobilités seront envisagés pour relier : la gare de St Mathurin, Beaufort, Fontaine-Milon, Angers, Baugé.



Temps 2 : hypothèse du déplacement de l'école et de la création d'une nouvelle voirie permettant de relier la rue Principale au Chemin du Bois.

Cela se décline ensuite par :

- La création d'une route apaisée et sécurisée à 30km sur laquelle circuleront également les flux piétons.
- Derrière l'école, l'aménagement de la partie inondable pour recevoir un espace vert.
- La création d'un équipement culturel avec un espace de coworking.
- La réalisation d'un alignement le long de la rue principale, d'une bande d'habitations plutôt qualitatives d'un point de vue architectural proposant des logements neufs différents du pavillonnaire classique et une entrée de ville de qualité.



Restitution du groupe 2

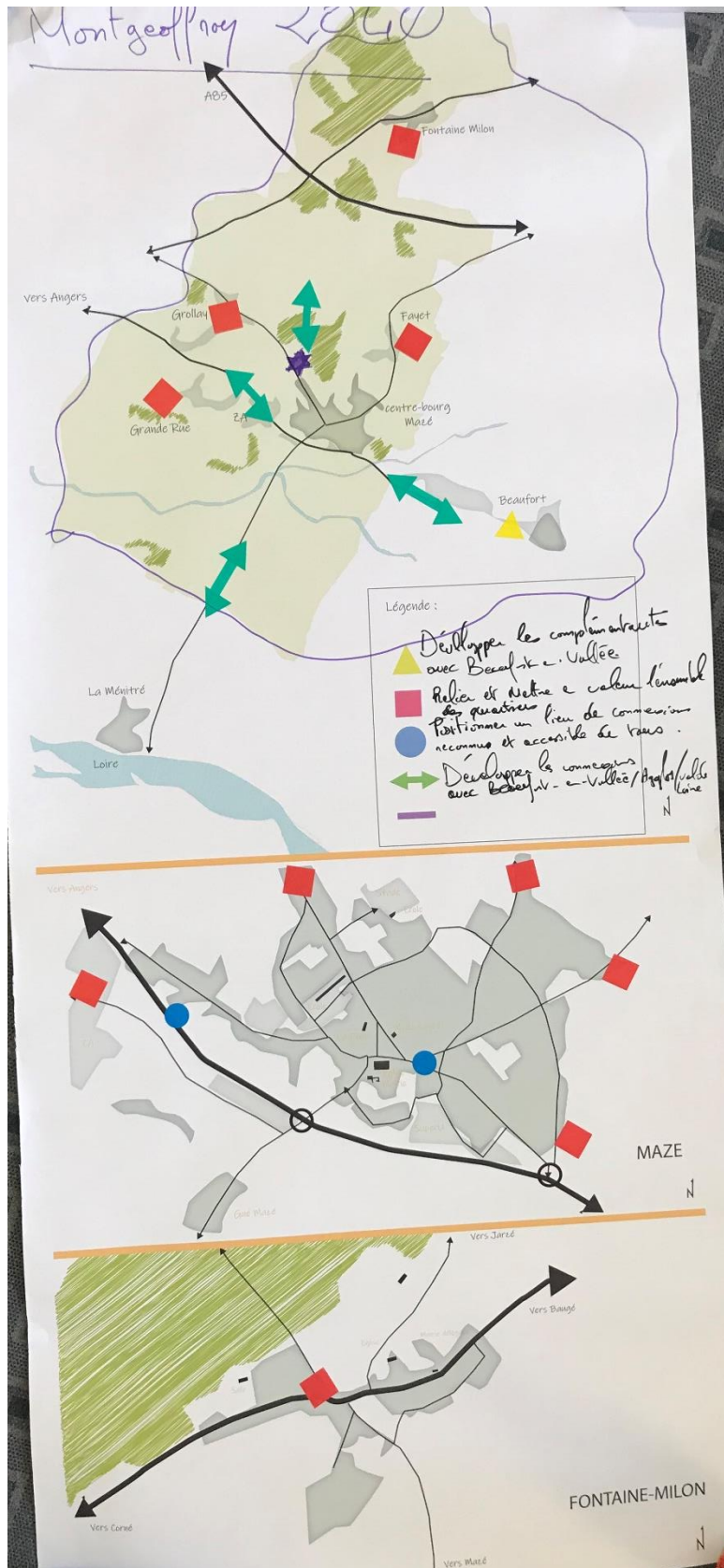
Temps 1 : « Montgeoffroy 2040 »

Idée générale : rebaptiser le secteur Mazé-Milon, Beaufort-en-Anjou en la commune de Montgeoffroy. Il est à la fois le résultat d'une coquille journalistique anecdotique et d'une projection d'un pôle d'envergure à l'échelle de la Communauté de Communes Baugeois Vallée, et plus largement du département.

Ce projet se décline par :

- La multiplication des connexions et complémentarités avec Beaufort
- Des déplacements en navettes entre les différents lieux d'intérêts de cette nouvelle commune de Montgeoffroy et une réflexion approfondie sur la desserte de la commune par les transports interurbains (liaisons accentuées avec les grandes agglomérations alentours). Un HUB est proposé sur la commune de Mazé-Milon.

- Une unité des différents quartiers, notamment dans l'expression architecturale des bâtiments, mais aussi dans la mise en valeur du patrimoine (volets colorés, surtout à Fontaine Milon).
- Une requalification de Montgeoffroy (le Château), tourné vers le tourisme et la culture et surtout qui devient l'emblème de cette nouvelle commune (visible depuis la RD 347).



Temps 2 : hypothèse du site Fleuron d'Anjou comme un lieu ouvert

Cet espace entièrement imperméabilisé aujourd'hui doit être un lieu vert et ouvert à tous, avec une multitude d'équipements de loisirs.

Pourrait y être installé notamment un point de déplacement multimodal sur le modèle de la place du Ralliement à Angers, point de départ de navettes urbaines.



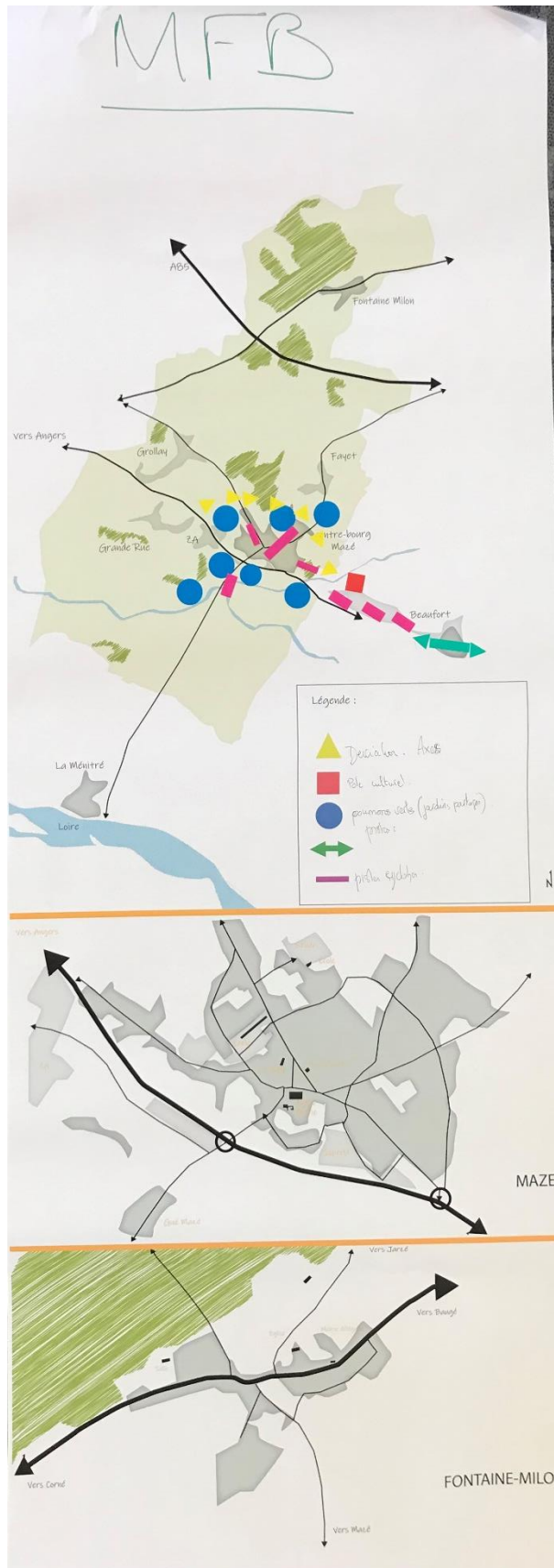
Restitution du groupe 3

Temps 1 : « MFB » (Mazé-Fontaine-Beaufort)

Idée générale : organiser des synergies avec la commune de Beaufort. Cela représente un bassin de population important avec la commune de Mazé-Milon. Devenir un pôle coordonné à l'échelle de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée et plus largement de la région.

Cela se traduit par :

- Un poids politique d'une agglomération de 16000 habitants ;
- Des équipements à mutualiser, non seulement pour leur construction mais aussi pour leur gestion et leur utilisation (politique tarifaire et accès) ;
- Des liaisons, notamment douces, renforcées entre les deux pôles, signes de la disparition d'anciens clivages entre les deux communes ; le tout dans un cadre réaménagé (paysages pastoraux, mise en valeur de l'Authion, du Couasnon) ;
- Une déviation routière du centre bourg de Mazé, permettant aux futurs habitants du quartier du Plessis de rejoindre la RD347 sans passer par le centre-bourg. Ce projet est la condition d'une réfection des espaces publics en centre bourg pour leur retirer le caractère trop routier qui peut subsister par endroit. Redonner le bourg aux piétons et aux cyclistes.
- La mise en valeur du cadre de Fontaine-Milon comme un lieu de vie de qualité pour des gens qui se soucient moins de la proximité de services.



Temps 2 : hypothèse du site Fleuron d'Anjou comme un lieu de rassemblement, d'animation culturelle et de loisirs.

Cela se traduit par :

- L'installation d'une salle de cinéma ou de spectacle ;
- La restauration de l'espace inondable comme espace dédié à la biodiversité et à la promenade ;
- La création d'une gare de drones pour un accès facile au centre-bourg.



Ce compte rendu a été rédigé par M. RIOCHET, Chef de Projets Urbaniste, et validé par M. POT maire de Mazé-Milon.

*M. POT
Maire de Mazé-Milon*